

SALUT À DEUX PIONNIÈRES!



Elles débordent d'énergie et de bonne humeur. À quelques semaines d'intervalle, Louise Patenaude et Francine Maltais ont toutes deux pris leur retraite après de longues et belles carrières parmi nous. Elles ont de quoi être fières, car leur parcours professionnel en tant que chauffeuses aura marqué l'histoire de la STM.

Francine (à droite sur la photo) est la toute première femme chauffeuse à avoir été embauchée par l'entreprise en 1977! Avant elle, il n'y avait que des hommes au volant des bus. Alors que bien des personnes auraient pu se sentir angoissées par cette perspective, Francine, elle, s'est intégrée tout naturellement à ses collègues masculins. « Tout le monde a été gentil avec moi et je n'ai jamais ressenti de tension, dit-elle. Si j'avais un conseil à donner, ce serait d'oser. Si vous voyez un poste ou un métier qui vous intéresse, mais qui vous semble inaccessible, osez tout de même; tentez votre chance. »

Louise fait elle aussi partie des premières femmes à avoir occupé un poste de chauffeur à la STM, dans

les années 80. Dans son cas, ce sont ses initiatives en faveur de l'égalité d'emploi qui auront particulièrement marqué son parcours professionnel. À la tête d'un groupe de travailleuses déterminées, elle a contribué, par des actions politiques, à stimuler l'embauche de femmes dans les métiers non-traditionnels, notamment au sein de grandes entreprises publiques telles que la STM. C'est une battante, mais c'est aussi une passionnée. « Être chauffeuse est l'une des plus belles choses qui me soient arrivées, confie-t-elle. M'impliquer au niveau social, en organisant des activités et des rencontres amicales, par exemple, m'a aidé à créer des liens avec mes collègues, qui ont toujours été de précieux alliés. »

C'est sans prétention que ces deux pionnières se remémorent le chemin parcouru à la STM, et c'est avec le sourire qu'elles entament maintenant leur retraite. « Je me dis que mes petits-enfants seront peut-être fiers que leur grand-maman ait été la première femme chauffeuse à la STM », admet Francine avec émotion.



Nicole Gruslin, conseillère corporative - web, Martine Ouellet, chef de division - Information et communications électroniques, et Jan-Nicolas Vanderveken, de l'agence TP1.

UN PRIX NUMIX POUR LE SITE MOBILE



La soirée du 15 mai a été riche en émotions pour l'équipe Information et communications électroniques (ICE) et l'équipe Solutions clients et développement applicatif de la STM puisque la version mobile du nouveau site stm.info a remporté un prix NUMIX, dans la catégorie Communications d'entreprise / App de service. Rappelons que l'application web mobile de la STM reprend les éléments centraux du site Internet stm.info et l'adapte aux besoins des utilisateurs en constant déplacement.

Les prix NUMIX récompensent les meilleures productions multimédias et interactives québécoises. Ils sont en quelque sorte la vitrine de l'excellence et de l'innovation dans le domaine des médias numériques du Québec. Le jury, composé de spécialistes du numérique et présidé par Sylvain Lafrance, ex-vp des Services français de Radio-Canada, a retenu la candidature du site mobile stm.info en raison de sa production qui répond de façon optimale aux besoins des clients.

La STM partage cet honneur avec l'agence TP1, qui a réalisé le projet en collaboration avec les équipes ICE et Solutions clients et développement applicatif, des Technologies de l'information. Félicitations!

AFFAIRES JURIDIQUES : ACCESSIBILITÉ, FIABILITÉ ET COURTOISIE

Formée d'avocats, de notaires, de techniciens, de secrétaires et de préposés, la direction Affaires juridiques en impose par la diversité de son expertise.

Si vous faites partie des 3 260 personnes à avoir suivi l'une des 25 sessions d'information offertes par nos juristes, vous savez qu'ils peuvent aussi bien enseigner l'art de faire l'acquisition d'un bien ou d'un service, que d'expliquer les subtilités des appels d'offres, le concept de responsabilité civile et bien sûr, le cadre juridique de la *Loi sur les sociétés de transport en commun*. Cette dernière, qui régit toutes les sociétés de transport au Québec, est la pierre d'assise du cadre juridique de la STM.

Si cette loi est incontournable, le fait d'être juriste à la STM exige cependant d'être capable de « jongler » avec un très grand nombre de lois qui touchent à nos activités : la *Loi d'accès à l'information*, la *Charte des droits et libertés*, la *Charte de la langue française*, pour ne nommer que celles-ci.

Le rayonnement de l'équipe est aussi très vaste. Ils offrent un accompagnement personnalisé aux directions exécutives, selon la nature de leurs activités. Ils sont associés étroitement aux activités de la Chaîne d'approvisionnement pour toutes les questions touchant l'acquisition des biens et services ou les contrats immobiliers et à celles des Projets majeurs en ce qui a trait à la gestion des contrats de grande envergure.

Bien entendu, les juristes voient à la représentation des intérêts de la Société lors de poursuites judiciaires. Ils assurent également la défense de la STM lorsque celle-ci est

poursuivie, de même que lorsque c'est la Société qui entreprend un recours pour protéger ses droits. Les juristes interviennent aussi auprès de la Commission des transports du Québec (CTQ), notamment à l'égard de transporteurs privés qui poussent parfois l'audace d'utiliser nos circuits, zones d'arrêts d'autobus et abords de stations de métro pour leurs activités, alors que l'usage du réseau nous est exclusif.

Une approche proactive

Non seulement les juristes et l'équipe qui les soutient possèdent une grande expertise dans les questions juridiques reliées aux opérations de la STM, ils ont de plus développé une approche clientèle qui les amène à faire preuve d'une grande polyvalence et de disponibilité. Ils collaborent avec de nouveaux partenaires internes de façon régulière et leur connaissance de l'entreprise s'élargit en maintenant un contact direct avec chacune des directions. De façon hebdomadaire, ils sont appelés à être des membres actifs de plusieurs groupes de travail, participant dès le début à la mise en œuvre de nombreux projets.

Les interventions de l'équipe des Affaires juridiques visent à assurer un arrimage efficace entre le respect des lois et les impératifs opérationnels. Dans un univers aussi réglementé que le nôtre, nul doute que leur vaste expertise et leur recherche constante de solution contribuent à l'atteinte des priorités de l'entreprise.



SATISFACTION CLIENTÈLE – HIVER 2014

LIRE ENTRE LES CHIFFRES



La satisfaction de la clientèle envers la courtoisie des changeurs a atteint un nouveau sommet historique à l'hiver 2014.

L'équipe Stratégie marketing et analyse a récemment terminé la compilation des résultats du sondage de satisfaction de la clientèle pour l'hiver 2014. Ces données, obtenues de janvier à mars dans le cadre d'un sondage téléphonique réalisé en continu à raison d'environ 75 entrevues par semaine, jettent une lumière révélatrice sur la perception des clients face à la STM, mais suscitent aussi certains questionnements tout à fait justifiables.

Côté **méto**, les indicateurs de satisfaction sont stables. La satisfaction générale se maintient à **77 %**, tandis qu'un nouveau sommet historique (depuis 2006) à été atteint pour la courtoisie des préposés, avec des résultats de **84 %**.

Pour ce qui est du secteur **bus**, quelques indicateurs accusent une baisse, notamment la satisfaction générale (**76 %**), la fréquence en pointe (**69 %**), la conduite prudente du chauffeur (**89 %**) et la propreté à l'intérieur des bus (**75 %**).

On note par ailleurs que la satisfaction générale STM est stable depuis le printemps 2013 à 83 %. Or, entre 2010 et 2012, cette même donnée gravitait plutôt autour de 89 %. Comment peut-on alors parler de stabilité?

Il faut se rappeler qu'au printemps 2013, plusieurs arrêts de service du métro – survenus en heure de pointe et largement médiatisés – ont contribué à la baisse de nos résultats généraux. Depuis, les chiffres ont remonté, puis ont atteint un plateau. Toutefois, il faudra beaucoup de temps et d'efforts pour remonter aux niveaux obtenus avant 2013, car une fois la perception des clients ébranlée, il est d'autant plus difficile d'y remédier.

Prenons par exemple les annonces de baisses de services bus qui ont été communiquées par l'entreprise en janvier dernier. Même si plusieurs de ces mesures n'étaient pas encore en vigueur cet hiver, elles ont possiblement, malgré tout, influencé la perception des clients. À cela s'ajoutent le temps froid et les chutes de neige importantes survenues en début d'année; autant de facteurs susceptibles de miner la patience de la clientèle et, sans doute, d'affecter les résultats du sondage.

Toutefois, les chiffres ne disent pas tout. Pour cette raison, la STM envisage d'adopter, à compter de l'an prochain, un modèle différent pour le sondage de satisfaction de la clientèle. « Nous étudions la possibilité d'utiliser des outils plus perfectionnés qui permettraient de creuser davantage les pistes d'explication en lien avec les réponses du sondage, de manière à mieux cibler les actions à prendre afin d'améliorer le service », explique Brigitte Vallée, conseillère corpo – enquêtes et recherches dans l'équipe du Marketing. Une initiative que l'*En Commun* suivra avec le plus grand intérêt!



Pierre Bourbonnière, directeur du Marketing, souligne le travail de nombreuses équipes ayant contribué au programme Merci, telles les Technologies de l'information, les Affaires juridiques, la Chaîne d'approvisionnement, notre partenaire SAP et, bien entendu, le Marketing.

MILLE FOIS MERCI



**MERCI
DE CHOISIR
LE TRANSPORT
COLLECTIF**

Il y a un an, la STM lançait l'application STM Merci pour iPhone. Celle-ci permet aux clients et aux employés de profiter d'offres exclusives de la part de nombreux commerçants montréalais en fonction des préférences des utilisateurs, de leurs habitudes d'achat de titres et du lieu où ils se trouvent, en temps réel. Où en sommes-nous à présent?

Le programme Merci a d'abord fait l'objet d'un projet-pilote qui devait se terminer à l'automne 2013, avec

un nombre de téléchargements de l'application limité à 25 000. « Lorsqu'est arrivé le terme initial du projet-pilote, après six mois, nous avons jugé préférable d'obtenir davantage de données pour être en mesure de faire des constats et de prendre des décisions éclairées pour l'avenir du programme, explique Pierre Bourbonnière, directeur du Marketing. Nous avons donc prolongé le projet-pilote d'une année supplémentaire et avons augmenté sa diffusion en rendant les offres de l'application disponibles sur le site web de la STM, à l'adresse stm.info/merci, ainsi que dans le journal *24h* et l'infolettre. »

Cette nouveauté permet d'accroître la visibilité des offres des commerçants partenaires du programme Merci. « Le programme devenait ainsi beaucoup plus intéressant pour nos 350 partenaires, qui peuvent alors profiter du million de visites que génère le site Internet de la STM à chaque mois. »

Un programme unique

La formule du programme de fidélisation Merci est unique au monde. L'application permet notamment d'évaluer le bénéfice environnemental, en nombres d'arbres, des allers-retours en transport collectif qu'elle engendre. La STM, en tant qu'entreprise publique, doit par ailleurs composer avec certaines limitations qui poussent l'équipe à faire preuve d'ingéniosité dans son approche. « Nous avons moins de latitude car nous ne pouvons pas cibler nos clients individuellement pour envoyer nos offres; nous devons plutôt nous adresser à des groupes de clients, selon divers profils d'utilisateur, précise Pierre Bourbonnière. Ça a le mérite de stimuler notre créativité. »

Et les efforts en valent la chandelle. Selon les résultats de sondages obtenus jusqu'à présent, près du quart des utilisateurs de l'application affirment utiliser davantage le transport collectif depuis qu'ils ont accès aux offres du programme Merci. « Nous avons un excellent bassin de clients potentiels, avec près de 2,5 millions de cartes OPUS en circulation. Nous estimons qu'une fois à maturité, soit sur environ trois ans, nous pourrions atteindre 250 000 utilisateurs et générer des retombées de l'ordre de 10 millions \$ provenant d'une utilisation accrue du transport collectif et de 6 millions \$ de revenus non-tarifaires provenant de placement publicitaire. »

Le succès et la qualité du projet ont d'ailleurs déjà été confirmés par l'obtention de plusieurs prix : un premier (or) remis par la firme Constellation Research, deux autres (or et argent) remis par l'association Loyalty360, ainsi qu'une nomination, plus récemment, dans le cadre des Grands prix d'excellence en transport de l'AQTR.

DU WI-FI DANS LE BUS?!

La nouvelle a fait jaser bien des technophiles montréalais : depuis le début du mois de mai, les clients peuvent profiter d'un accès Internet sans fil Wi-Fi dans un bus de la STM. Est-ce le début d'une ère nouvelle à bord de nos véhicules? Pas tout à fait. Il s'agit plutôt d'une initiative publicitaire temporaire mise de l'avant par le fournisseur en téléphonie Distributel dont la campagne a été orchestrée par l'entremise de Cogeco-Métromédia, partenaire de Transesco, filiale commerciale de la STM.

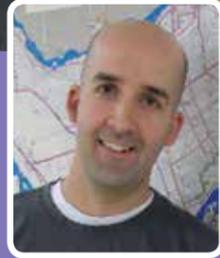
En effet, la compagnie Distributel – en étroite collaboration avec le département d'Ingénierie bus de la STM – a installé une connexion Wi-Fi gratuite sur un bus du CT Frontenac, lequel sillonne trois circuits réguliers durant l'été.

Le service sera disponible sur la ligne 150 – René-Lévesque durant le mois de mai, sur la ligne 24 – Sherbrooke en juin et sur la ligne 10 – De Lorimier en juillet. En dehors de cette promotion, les clients doivent continuer d'utiliser les réseaux cellulaires réguliers pour accéder à Internet via leur appareil mobile. Financée entièrement par Distributel (installation, matériel, ingénierie, plans...), la campagne permettra notamment à la STM d'obtenir les statistiques d'utilisation du Wi-Fi par sa clientèle pour d'éventuels projets.





Jean-Philippe Fortin (ci-contre), et quelques-uns de ses collègues ravailleurs.



VIVRE DANS LA NUIT DISCRETS, ET POUR CAUSE

On ne vous dira pas où Jean-Philippe Fortin va, ni quand, ni comment. À tout le moins dira-t-on que son travail commence en fin de soirée et qu'il retourne chez lui au petit matin. Quant à savoir la nature de son métier, disons que ses collègues et lui ne conduisent ni ne réparent aucun bus ni voiture de métro. Toutefois, ils manipulent ce qui permet à cette entreprise de tourner, et qui vous permet de payer vos comptes. Vous connaissez l'expression « travailler dans l'ombre » ? Dans ce cas-ci, tout concorde : il se déplace discrètement à la faveur de la nuit. Bienvenue dans le monde d'un ravailleur de distributrice automatique de titres (DAT).

Bien sûr, vous savez où se retrouvent les DAT de la STM. Enfin, pas toutes. Jean-Philippe, lui, le sait. Ses collègues aussi, bien que certains effectuent plutôt leurs tâches dans les loges. Un travail routinier ? « Non, dit Jean-Philippe. Chaque soir de travail, j'apprends en arrivant quel sera mon itinéraire. » Bien, mais alors, vous êtes plutôt seuls ? « Non plus ! Avec ce que nous manipulons, il nous faut d'autres gens pour assurer notre sécurité. Ils nous escortent à chaque étape. Lorsque je fais mon travail à l'intérieur, je ne suis pas seul. Et en plus, il m'arrive de croiser des gens qui effectuent des travaux de nuit et des employés d'entretien sanitaire. » Lui et ses collègues sont donc en mouvement toute la nuit.

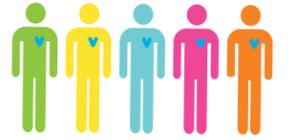
La ville la nuit, c'est comment ?

« Tranquille côté trafic, mais nous avons aussi nos écueils. N'oubliez pas qu'il y a quantité de travaux que vous ne voyez pas sur les routes pendant le jour parce qu'ils se font de nuit. Ce sont les travailleurs de nuit qui écopent. Ça nous occasionne des détours ! »

Difficile le rythme de la nuit ? « Nous travaillons quatre soirs/nuits de suite, à chaque fois pendant 10 heures, raconte Jean-Philippe. C'est certain que le premier soir est le plus difficile. Après quelques heures de travail, on est fatigués, d'autant plus que nous avons à bouger beaucoup. Mais dès le deuxième soir, on trouve notre rythme. » Et quel est ce rythme ? « Exactement le même que le jour, mais avec 12 heures de décalage. Lorsque j'arrive à la maison, mes enfants mangent leurs céréales. Moi, je soupe ! » Travailler de jour lui manque ? « Pendant l'été, continue Jean-Philippe, j'ai l'occasion de travailler de jour. Ce sont des équipes de travailleurs temporaires étudiants qui prennent le relais, la nuit. À la fin de l'été, ça ne me dérange pas de retourner travailler de nuit pour une chose : ne plus avoir à entendre mon réveil le matin ! »

KARIM MANCER

L'AVENIR ENTRE SES MAINS



À chacun sa façon d'aborder les obstacles qui se dressent sur son chemin. Certains sont plus téméraires, d'autres favorisent tout naturellement la prudence. Face à une situation semblable, l'un établira un plan détaillé avant d'agir, alors qu'un autre misera sur son instinct. Pour Karim Mancer, certains aléas de la vie posent davantage d'embûches que pour la majorité de ses collègues, et ce, pour une raison bien simple : il se déplace en fauteuil roulant.

Karim est actuellement commis au traitement des recettes - Vente et perception et Revenus voyageurs, mais ce n'est pas le premier poste qu'il occupe à la STM depuis 2010. Dynamique et visiblement soucieux du travail bien fait, il juge que pour donner le meilleur de lui-même, c'est à lui d'exposer à son employeur quelles sont ses forces et quelles sont ses limitations.

Dans les situations de handicap au travail, « il y a des difficultés qu'on voit et d'autres qu'on ne voit pas, observe-t-il. À la STM, on évolue dans un cadre où l'entreprise veut te venir en aide, mais énormément de facteurs peuvent entrer en ligne de compte. Je pense qu'il ne faut pas prendre pour acquis que l'employeur devinera la situation de l'employé. C'est à lui d'exposer sa situation; c'est un bout de chemin qui lui appartient. »

À titre d'exemple, Karim raconte comment il a obtenu un poste dans un centre de transport en 2012. « Quand on m'a proposé le mandat, j'ai posé des questions et je me suis informé du contexte. Où était-ce? Y avait-il des enjeux d'accessibilité? Je suis ensuite allé constater sur place si je pouvais me rendre sans problème à mon lieu de travail. Or, il y avait affectivement une marche que je ne pouvais pas franchir. J'ai donc avisé la gestionnaire qui s'est questionnée sur les solutions possibles. Moins de deux semaines plus tard, ils avaient installé une rampe qui remplissait tous les standards. Dans mon cas, c'est tout ce qu'il me fallait pour pouvoir accomplir mes tâches, mais je sais que quand il y a un besoin, tu peux demander : on va te répondre. »

L'arrivée de Karim dans son poste actuel au traitement des recettes a nécessité certains aménagements dans l'organisation du travail, mais parfois, il suffit de prendre un peu de recul et de voir les choses autrement pour trouver des solutions. « Je sais qu'on vit dans un monde de standardisation et je respecte ça, confie-t-il. C'est à moi de mettre de l'avant ce que je suis bon à faire et de saisir les opportunités qui se présentent. »

La STM considère que la diversité de ses employés est une richesse et c'est pourquoi l'entreprise met tout en œuvre pour que tous puissent réaliser leur travail dans des conditions appropriées. Pour toute question, ou si vous vivez une situation de handicap, n'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller RH ou votre gestionnaire.



LE PROTOTYPE EST ASSEMBLÉ

Après l'arrivée de la première voiture du prototype AZUR, le 28 avril dernier, nos collègues de Youville ont reçu une voiture par jour. La réception des neuf voitures s'est très bien passée et dès le 7 mai, notre train de type boa était formé! Mis à part quelques points techniques qui ont été soulevés, la manipulation ainsi que l'assemblage des intercirculations se sont bien déroulés. L'équipe de mise en service a manipulé les voitures avec le nouveau locotracteur sans problèmes et l'équipe de mise en service a acquis de l'expertise dans le déplacement et dans l'assemblage des voitures.

ALLONS JOUER AUX PARCS

Parcs Canada offre aux détenteurs de carte OPUS un 2 pour 1 sur les frais d'entrée de tous les parcs et sites historiques à travers le Québec. Une belle occasion pour les employés de la STM.

Vous voulez des exemples? Le Parc Forillon en Gaspésie, le Lieu historique national des Fortifications-de-Québec (notre photo) ou plus près de nous, le site de la Bataille-de-la-Châteauguay ou du Commerce-de-la-Fourrure-à-Lachine. Rien que dans la grande région de Montréal, il y en a une vingtaine.

Comment obtenir son rabais

Vous devrez présenter votre carte OPUS d'employé au poste d'accueil. Vous paierez alors le droit d'entrée le plus élevé. Par exemple, un adulte accompagné d'un enfant devra déboursier le droit d'entrée pour l'adulte et l'enfant entrera gratuitement.

Partez à la découverte des parcs!



DES ÉTOILES DANS LA FORÊT

Cette année encore et pour toute la belle saison, le Musée McCord et la STM s'associent pour transformer la rue Victoria, voisine du musée, en un environnement magique et ludique. Telle une invitation à la détente au cœur de la ville, on trouve des arbres, un piano, une balançonne géante, des camions gourmands et de la musique... Tout ce qu'il faut pour être heureux, quoi!

Les **Étoiles du métro** s'y produiront du lundi au vendredi à l'heure du lunch, et ce, du 2 juin au 29 août. Allez les entendre et les encourager!

C'EST LE RETOUR DU PIKNIK ELECTRONIK

Tous les dimanches de l'été, vous êtes conviés au Piknik Électronik, qui se tient au parc Jean-Drapeau, à l'ombre de la sculpture *L'Homme* de Calder. Incontournable rendez-vous hebdomadaire, le Piknik permet de profiter du plein air, d'une vue imprenable sur Montréal et d'une musique électronique de qualité.

La 12^e édition est déjà commencée et se terminera le 21 septembre. Au menu, 23 événements où défilent plus de 100 artistes sur l'une ou l'autre des deux scènes. Parmi ceux-ci : Soul Clap (18 mai), Coyu (29 juin), Kode9 (12 juillet), Jamie XX (30 août), Mistress Barbara (31 août) et Sébastien Léger (21 septembre). Une programmation éclectique qui ravira tant les connaisseurs que les néophytes.

Les festivaliers sont invités à apporter leur pique-nique ou à se rendre à la Mangeoire, où ils pourront se procurer quelques victuailles et se rassasier dans une aire bucolique aménagée pour les gourmands. Côté consommations, plusieurs bars sont à la disposition des pikniqueurs.

UN TIRAGE EXCLUSIF POUR LES EMPLOYÉS ET LES RETRAITÉS

Dans le cadre du partenariat avec le Piknik Électronik, nous avons plusieurs passes de saison à distribuer par tirage au sort, accompagnées de billets pour vos invités. Pour participer au tirage, écrivez-nous à l'adresse activites_employes_retraites@stm.info.

Date limite : le jeudi 5 juin. Bonne chance!

en commun

VOL 24 NO 10

Le 28 mai 2014

Bulletin interne d'information de la STM

Rédacteur en chef

Félix Locas (6187), encommun@stm.info

Collaborateurs

Benoît Clairoux
Louis-Étienne Doré
Monique Juteau
Martin Laverdure
Christinne Muschi (photo journal *Métro*)
Magalie Paré
Alain Petit

Conception graphique

Lilia Mena

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014

En Commun est réalisé par la direction Communications et service à la clientèle. Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

LUCIE BRINDAMOUR, DIRECTRICE DE PROJETS

ELLE S'EST FAIT PRENDRE PAR L'EFFET STM!



Lucie est gestionnaire de projets en technologies de l'information depuis 20 ans. Comme c'est souvent le cas dans son domaine, elle est arrivée à la STM à titre de consultante, en 2009. « Mon premier projet a été la continuité informatique des systèmes critiques, qui incluait la mise à niveau de la salle informatique de relève à Berri. J'ai ensuite géré le projet de remise à neuf de la salle informatique à Place Bonaventure, ainsi que des projets de remplacement d'équipements TI pour les systèmes Hastus et V&P. » N'est-ce pas un peu étrange que Lucie, arrivée en 2009, apparaisse dans notre liste de nouveaux employés du mois d'avril? « C'est que je viens d'être embauchée officiellement, répond-elle. Pendant ma carrière, j'ai vogué d'entreprise en entreprise, et j'étais tout de même attachée à mon indépendance. Le temps passait à la STM, et j'ai réalisé que je ne me voyais pas partir ailleurs... Les collègues du STI sont vraiment sympathiques et ce que j'apprécie par-dessus tout, c'est la volonté de tous de faire en sorte que les projets fonctionnent. On ne voit pas ça partout! Bref, quand le poste de directrice de projets en infrastructures a été affiché, je me suis dit : ok, je postule. La STM et moi, c'est du solide! »

BIENVENUE À LA STM

Embauches au 31 avril 2014

Sylvain Bissonnette, contremaître Entretien
Lucie Brindamour, directrice de projets
Juan Carlos Castillo, préposé à l'entretien
Richard Couture, analyste - soutien technique
Jacinthe Deschênes, coordonnatrice EEF/EMR/RDA/EDT
Hélène Duquette, conseillère en communications
Gino Fazio, briqueteur
Khalid Fazroun, appareilleur visiteur
Pier-Olivier Genest, analyste - soutien technique
Daniel Guay, préposé à l'entretien
Jean-François Legault, appareilleur visiteur
Mélissa Léger, technicienne - soutien technique
François Mailloux, analyste - soutien technique
Mouad Majdi, appareilleur visiteur
Christine Mergl, coordonnatrice EEF/EMR/RDA/EDT
Getchine Michel, appareilleur visiteur
Cathy Morissette, chef de section - BPEFM, iBus, Crémazie
Mireille Naaman, chef de division - Comptabilité et contrôles financiers
Mathieu Roger, appareilleur visiteur
Alan Vaudry, notaire
Karine Verhoest, conseillère corporative - DDO
Marie-Sophie Villeneuve, conseillère - Relations avec les employés